

Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims **Assemblée Générale du 20 janvier 2008**

Ouverture de séance : 10 heures 35. Personnes présentes : 89. Personnes représentées : 18.

Invités : Monsieur Jean-Louis SCHNEITER, Monsieur Jean-Marie BEAUPUY, Madame Adeline HAZAN, Monsieur Éric QUENARD, la Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims, les associations Pays de France, Trois Rivières, Trois Fontaines, Quartier Maroc, Brico-corciellienne, Jardinot (Jardin du Cheminot) et la Fédération des Jardins Familiaux.

Didier KLODAWSKI remercie les personnalités et toutes les personnes d'être présentes à l'assemblée générale. Il remercie Madame et Monsieur FRAMBOURG pour l'exposition d'insectes et de photos, puis souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Avant de commencer, le président demande une minute de silence en mémoire des jardiniers, des membres de leur famille et des anciens jardiniers récemment disparus.

Premier point – mot du président.

L'assemblée générale est un moment privilégié dans une association. En effet, l'association, c'est tout le monde. Nous allons vous rendre compte de notre gestion et de notre administration. Si vous n'êtes pas d'accord, alors exprimez-vous et indiquez votre désaccord. Nous tenons à remercier la Municipalité de Reims représentée par Messieurs Jean-Louis SCHNEITER et Jean-Marie BEAUPUY. Je tiens à remercier également nos partenaires Floralie's Garden de Bétheny, l'association de réinsertion Reims Espoir, la banque Crédit Mutuel Nord Europe, TIM, Leroy-Merlin (remises accordées sur nos achats). Merci à l'UNION qui se fait souvent le relais de nos différentes manifestations.

Chaque année nous le disons, poursuivez vos efforts à savoir : 3 tonneaux maximum couleur bleue de 200 litres (cuves interdites), 1 seul bac à compost, celui fourni par l'association, pas de ferraille, pas de métal, pas d'objet en PVC ou matière plastique dans les jardins. Les déchets végétaux doivent se trouver dans le bac à compost ou doivent être enlevés. Pas de dépôts d'ordure ou de sacs poubelles dans les jardins ou à proximité des secteurs (comme aux Anciens Jardins. Depuis 1989, nous tenons le même discours : préservez notre environnement, l'air que nous respirons, nos nappes phréatiques. Évitez l'utilisation de produits nocifs pour la nature et préférez traiter avec des produits autorisés pour le jardin biologique. On en trouve dans tous les commerces. Nous n'avons pas attendu le Grenelle de l'environnement pour vous le dire.

En 2006, le conseil d'administration avait exclu un jardinier qui laissait divaguer son Rottweiler sans muselière. Nous lui avons demandé plusieurs fois de respecter la législation, c'est un chien de deuxième catégorie qui doit être déclaré en Mairie, être tenu en laisse par un adulte et muselé. La personne n'a pas tenu compte de nos différents courriers et a prétexté que sa chienne était gentille. Le conseil a pris une sage décision. Depuis un an, on assiste à beaucoup d'accidents dus aux morsures de chiens.

En 2007, après avoir fait une remarque à des jardiniers, à propos de feuilles de légumes coupées et déposées dans les parties communes (en effet, les jardiniers ne doivent rien déposer dans les parties communes et collectives), nous nous sommes faits incendier par ces jardiniers. Ils ont prétexté qu'ils n'étaient pas les seuls à le faire. Nous nous sommes faits ensuite insulter et ça nous ne le supportons pas. Tout le monde y est passé la trésorière, deux administrateurs, le président. Ces personnes ont pris la porte. Nous aurions pu déposer une plainte auprès du procureur de la république. Ce genre de comportement est inacceptable.

Nous vous rappelons que nous sommes tous bénévoles et que nous payons comme vous notre cotisation.

Deuxième point – approbation du PV de l’assemblée générale du 4 février 2007.

Le procès-verbal a été distribué aux membres présents. Le président demande s’il y a des questions ou des remarques, puis demande l’approbation. Passage au vote. Le procès-verbal est approuvé à l’unanimité.

Troisième point – rapport d’activité.

Le président remercie toutes les personnes ayant pris des fonctions au sein de l’association :

Trésorière : Chantal COLARDELLE,
Administrateurs : José DIAS et Jean MAST (Marais de l’Hôpital),
Gérard BARTHELEMY (Roseaie) qui arrête ses fonctions,
Joseph MANZONI (Bons Malades Nord),
Geneviève BALIGOUT (Ledru Rollin),
Patrick GEORGES (Terrain de Séjour).
Pascal GRANDREMY (Marâchers et Saint Fiacre) qui arrête ses fonctions,

Responsables de secteur :
Michel HOUDE (Anciens Jardins),
Jocelyn HANS (Bois d’Amour Laborie),
Daniel BALIGOUT (Ledru Rollin),
André LEJAY (Allée des Veuves),
Didier TOURTE (nouveau secteur)
Yves MONVOISIN, (Chemin des Pensionnés), le secteur a été rendu.
Michel ROYER, cotisations Bons Malades Sud.

Contrôleurs aux comptes :
Édouard ZDOBYCH et Stéphane THOMASSET.

Le président demande des applaudissements

Principaux achats de la période

Lettres timbrées.
Piquets, fil de tension, grillage, portillons pour les secteurs Marais de l’Hôpital (demande d’un jardinier AG 2007), Bons Malades Sud, Bois d’Amour et Terrain des Séjour.
Travaux (tontes, poses de portillons et grillage, entretien entrepris par l’Association de réinsertion Reims Espoir).
Champagne pour les différentes manifestations y compris l’assemblée générale.
3 abris suite au vol secteur Bons Malades Nord.
2 abris Bons Malades Nord et 1 abri Saint Fiacre.
Bons d’achat pour le concours des plus beaux jardins.
Plaques en béton Ledru-Rollin et Allée des Veuves.
Cadenas, clés, serrures.

Le président remercie Reims Espoir, les jardiniers du secteur Ledru-Rollin pour les travaux entrepris par eux et le jardinier qui a entreposé le matériel dans son garage pendant les travaux.

Subventions

Nous remercions la Ville de Reims pour les subventions, fonctionnement 4 481 € et d'équipement 6 810 €. Cette dernière couvre l'acquisition des 6 abris bois et l'achat et la pose du grillage et des portillons.

Gestion des membres

Entrées :..... 39
Démissions :..... 23
Jardins repris par la CAR : . 5 personnes
Jardiniers non repris 7 pour jardins non cultivés
Radiations : 3 pour les cotisations non réglées
Mutations : 9

Sinistres

Nous avons eu un dégât des eaux dans l'ancien local rue TRONSSON-DUCOUDRAY avec de la vapeur d'eau : écran, rame de papier, meuble. Nous avons pris rendez-vous deux fois avec le service des salles municipales et le gardien pour constater, une autre fois pour l'état des lieux avec l'expert, un rendez-vous à la Mairie pour le constat et ensuite avec notre compagnie d'assurance. On devrait bientôt être indemnisé.

Déménagement

Nous sommes retournés rue du BARBATRE à la Maison de la vie associative. Tout a été déménagé. Nous sommes maintenant au quatrième étage. C'est un bâtiment splendide pour les associations.

Travail avec les autres associations et la Fédération

Didier Klodawski précise qu'il est également président de la Fédération des Jardins Familiaux de l'Agglomération de Reims. La Fédération comprend :

Association des Jardins Familiaux des Trois Fontaines,
Association des Jardins Familiaux Pays de France,
Jardin du Cheminot section Reims,
Association des Jardins Familiaux Croix du Sud,
Association des Jardins Familiaux Trois Rivières,
Association des Jardins Familiaux Quartier Maroc,
La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Reims
Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims.

Rapport d'activité de la Fédération :

Jeudi 22 mars 2007 : **réunion**

Les différentes associations de jardins familiaux de l'agglomération de Reims se rendent à un réunion à la Mairie sur le thème : *Fleurissement et nouvelles perspectives.*

23, 24 et 25 mars 2007 : **parc des expositions**

La fédération des jardins familiaux de Reims tient un stand au Parc des expositions de Reims. Les enfants des écoles sont sensibilisés au travail de la terre. Grand merci aux participants

Dimanche 29 avril 2007 : fête des jardins

La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Reims participe à la 5^{ème} fête des jardins de Saint Brice Courcelles.

Samedi 05 mai 2007 : initiation à la culture potagère

La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Reims (SHR) a organisé une matinée relative à l'initiation de la culture potagère. Cette matinée s'est déroulée au secteur Bons Malades Nord géré par les Jardins Associatifs. De nombreux jardiniers furent présents. L'initiation a porté sur :

Le semis de haricots (en lignes et en poquets) et de radis ;

Le repiquage de tomates, de choux, de céleris et de laitues.

Jean Kozycki, administrateur de la SHR, a prodigué des conseils sur les semis, repiquages et arrosage. Il indique que dans notre région, il faut attendre mi-mai pour planter les tomates et les autres plantes qui craignent la gelée. Sinon, on doit mettre une protection. Nous étions tous satisfaits.

Dimanche 03 juin 2007 : portes ouvertes

Nous nous sommes rendus aux journées portes ouvertes de l'Association Croix du Sud.

Samedi 16 juin 2007 : inauguration

La Maire de Reims et Président de Reims Métropole a invité la Société d'Horticulture et les présidents des différentes associations de jardins familiaux à l'inauguration de l'exposition florale 2007 dont le thème était : *Pleine fleur sur le TGV*. Cette sympathique inauguration a eu lieu au Jardin d'Horticulture Pierre SCHNEITER. Ce parc est somptueux.

Jeudi 12 juillet 2007 : assemblée générale

Les nouveaux statuts de la Fédération sont adoptés.

Courant juillet : notation

Le jury des plus beaux jardins associatifs est passé pour noter les jardins de JACA : Saint Fiacre, Maraîchers et Bons Malades Sud. Un grand merci au jury et aux jardiniers des Bons Malades Nord pour le repas du midi.

Mardi 31 juillet 2007 : Port autonome de Liège

Nous avons rencontré des responsables du Port Autonome de Liège (Belgique) pour un projet de création de jardins familiaux sur ce site. À cette occasion, j'ai donné des précisions sur la gestion des différentes associations dans l'Agglomération de Reims. À terme, un jumelage pourra se faire entre les jardins de Liège et ceux de Reims. Cet échange est très profitable à tous.

Vendredi 10 août 2007 : Sous-préfecture

Dépôt des nouveaux statuts de la Fédération et déclaration des membres du bureau.

Lundi 03 septembre 2007 : concours 2007

L'Association des Jardins Familiaux Croix du Sud procède à la remise des prix des plus beaux jardins de l'année 2007, en présence des élus, des représentants des autres associations et de l'Effort rémois. Au préalable, les différentes personnalités effectuent une dernière visite des jardins. Elles peuvent s'apercevoir du bon entretien des parcelles.

Mercredi 31 octobre 2007 : réunion

J'ai animé une réunion dont le thème est l'étude des statuts et du règlement intérieur d'une association de jardins familiaux. Un rapprochement stratégique entre Trois Fontaines et Jardins Associatifs peut être envisagé.

Samedi 10 novembre 2007 : **concours 2007**

Nous avons procédé à la remise des prix des plus beaux jardins associatifs de l'Agglomération de Reims pour l'année 2007, en présence du Maire de Reims. Cette cérémonie se termine par le verre de l'amitié.

Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Quatrième point – rapport financier.

Chantal COLARDELLE lit le rapport financier. Les recettes se sont élevées à 28 306,40, elles comprennent :

Cotisations et droits d'entrées : 10 482,62 €. Les cotisations se montent à 12 centimes le mètre carré + 8~€. Le droit d'entrée est de 8 €, il est payé une seule fois.

Remboursements assurance : 502,00 €, soit 2 € par adhérent (prime d'assurance corporelle reversée à GROUPAMA).

Dépôts de garantie encaissés : 5 405,00 € (les dépôts de garantie sont passés de 105 à 130 €; 10 € par clé, les premières sont gratuites). Ils sont remboursés en fin d'adhésion si tout va bien.

Remboursements courriers et frais : 195,50 €, l'association demande le remboursement de 4 € pour une lettre simple et 8 € forfaitaire pour une lettre recommandée. L'année 2006/07, les jardiniers du secteur Roseraie avaient remboursé une quote-part pour la serrure de la porte d'entrée. Malheureusement, elle a encore été cassée. L'ancienne a été remise.

Subventions d'équipement : 6 810,00 € remboursement des travaux Allée des Veuves, Bons Malades Sud, Marais de l'Hôpital et les abris.

Subventions de fonctionnement : 4 481,00 €. Un grand merci à la Municipalité de Reims.

Produits financiers : 320,28 €. Intérêts du Livret Bleu du Crédit Mutuel.

Un abri a été vendu 20,00 €.

Ventes champagne : 90,00 €. 6 bouteilles avaient été revendues lors de manifestations.

Quant aux dépenses, elles se sont élevées à 26 053,12 €. Elles comprennent :

Les frais postaux : 707,03 € (une petite baisse par rapport à l'exercice précédent)

Les manifestations se sont montées à : 2 660,47 € : champagne, plaques pour le concours, bons d'achat concours, couronnes lors de décès etc. Baisse de plus de 30 %, on sert moins de champagne.

Prime d'assurance payée à GROUPAMA : 966,32 €. Assurance corporelle, protection juridique des dirigeants, responsabilité civile, multirisque du local à la Maison de la vie associative.

Entretien, petit matériel et fournitures de bureau : 3 857,61 €. Papier, entretien du photocopieur, lasure pour les abris, peinture etc.

Dépôts de garantie remboursés en fin d'adhésion : 1 856,55 €.

Les investissements d'un montant de 10 775,26 € restent sensiblement au même niveau. Ils comprennent : des bordures en béton (Allée des Veuves, Ledru-Rollin), 6 abris bois, 25 bacs à compost, portillons, grillage, piquets.

Les services bancaires sont partagés entre la Fédération et notre association, notre part a été de 28,72 €.

Les cotisations versées à Reims Espoir et à la Fédération s'élèvent à 107,00 €

Les travaux réalisés par Reims Espoir : tontes, poses de portillons, de grillage, de piquets, entretien etc. Le montant est égal à 3 390,18 €.

Les frais de transport sont égaux à 1 577,68 €. Le montant est stable par rapport au dernier exercice. Pour l'année 2008, ils risquent d'augmenter, du fait du prix du gaz oil. Ils représentent 2 565 km au total effectués du 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2007 (environ 200 km par mois) : président et trésorière.

La location du local associatif à la Maison de la vie associative a été réglée, soit 126,30 €.

Ce qui entraîne un excédent de 2 253,28 €. Le solde au 31 octobre 2007 est de 9 958,70 €. Compte courant = 7 523,44 € et Livret Bleu = 2 435,26 €. Le président annonce que l'excédent servira à payer le reste des travaux pour le Terrain de Séjour. Ces travaux ont débuté avant la clôture de l'exercice : 1 824 €.

La trésorière demande s'il y a des questions. Elle remercie l'assemblée de l'avoir écoutée. L'assemblée applaudit et remercie la trésorière. Le président précise que la comptabilité est à la disposition de tous. Daniel LAMETZ intervient et demande pourquoi on a demandé à Monsieur MANSUY de payer une amende de 40,00 € pour avoir coupé un arbre. Le président précise que les 40,00 € correspondent à une indemnisation et non à une amende. En effet, les amendes sont interdites en association. Ce sujet sera revu au point questions diverses.

Cinquième point – rapport de la commission de contrôle et approbation des comptes.

Édouard ZDOBYCH lit le rapport de la commission de contrôle. La commission propose l'approbation des comptes et de donner quitus à la trésorière. Le président remercie les contrôleurs pour leur excellent travail et demande des applaudissements. Passage aux votes : approbation des comptes à l'unanimité.

Monsieur Jean-Louis SCHNEITER devant partir, le président le remercie au nom des jardiniers et personnellement pour toute sa disponibilité et l'intérêt porté aux jardins familiaux depuis plus de vingt ans. L'assemblée applaudit. Monsieur SCHNEITER remercie le président et évoque l'évolution des jardins familiaux dans l'agglomération de Reims.

Sixième point – renouvellement de la commission de contrôle des comptes.

Se représentent : Édouard ZDOBYCH et Stéphane THOMASSET. Aucune autre personne ne se présente. Passage au vote : approbation à l'unanimité.

Septième point – renouvellement par tiers du conseil d'administration

Se représentent : Geneviève BALIGOUT et Chantal COLARDELLE. Se présente : Didier TOURTE. Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Le conseil d'administration est composé de : José DIAS, Jean MAST, Joseph MANZONI, Geneviève BALIGOUT, Patrick GEORGES, Chantal COLARDELLE, Didier TOURTE et Didier KLODAWSKI. L'assemblée applaudit ces personnes. Didier KLODAWSKI affichera la liste des membres du conseil.

Huitième point – perspectives pour l'année 2008

Des cadenas différents seront posés au secteur Anciens Jardins. Le président demande si des personnes demandent un abri : Bons Malades Nord prévoir 1 abri (jardin n°22), Terrain de Séjour prévoir 2 abris (jardins n°9 et 13). Il faut envisager de restaurer les clôtures du secteur Anciens Jardins. Les demandes de subventions seront transmises à la Municipalité de Reims fin février 2008. Il faudra restaurer la deuxième entrée au secteur Ledru-Rollin.

Neuvième point – questions diverses

Le président répond aux questions et suggestions écrites.

Thierry LOURDEZ Marais de l'Hôpital (représenté par Bernard LOURDEZ) : " *Pourrais-je avoir l'autorisation de bâtir un barbecue en dur sur la parcelle de mon terrain ?* ". Réponse du président : le conseil d'administration n'accepte que les barbecues mobiles, pas en dur. Bernard LOURDEZ précise que c'est un barbecue en dur acheté dans une grande surface et qu'il restera sur le terrain. La réponse du président est claire. C'est non. Bernard LOURDEZ demande s'il est possible de protéger les cultures de tomates quand il pleut toujours. Le président lui répond en disant que le conseil d'administration a déjà pris une mesure : sera tolérée, en période pluvieuse, une protection en voile ou en bâche maraîchère au dessus des pieds de tomates, reposant uniquement sur les tuteurs de pieds de tomates, sans structure supplémentaire. Bernard LOURDEZ remercie le président pour les réponses.

Fernand DAWANT Roseraie : " *Ne pourrait on pas avoir du grillage bas afin que les lapins n'envahissent pas trop le jardin ? Merci* " Réponse : l'Association fournit du grillage à lapin uniquement pour les clôtures extérieures. Pour l'intérieur du secteur, c'est à la charge du jardinier.

Pascal GRANREMY Saint Fiacre et Maraîchers : " *Serait il possible de disposer de petits arbustes pour remplacer les arbres du fond au terrain de boules ? Serait il possible de changer le grillage une partie rue des Maraîchers ?* " Didier KLODAWSKI précise que l'Association avait déjà donné son accord pour des ibiscus. Pascal GRANDREMY précise que c'est lui qui entreprendra les travaux. Il faut quelques mètres de grillage pour la clôture rue des Maraîchers. Le président lui répond que pour l'instant, ce n'est pas prévu.

Daniel LAMETZ Saint Fiacre, suggestion : " *De rembourser l'amende infligée à M MANSUY Jackie trouvée injustifiée par 95 % des jardiniers du secteur Saint Fiacre.* " Réponse du président : M MANSUY a coupé un arbre qui était situé dans un autre jardin. Un arbre planté n'appartient pas aux jardiniers, mais au propriétaire du terrain. C'est la loi. Ce n'est pas une amende, mais une indemnisation demandée à Jackie MANSUY, les amendes sont interdites en association. L'indemnisation demandée s'est élevée à 40 €. Si vous voulez couper un arbre, il faut demander l'autorisation. Daniel LAMETZ prend la parole et précise qu'il a été dit à Jackie MANSUY de payer l'amende ou bien de partir de l'Association. Le président lui répète que ce n'est pas une amende mais une indemnisation. Daniel LAMETZ ne comprend pas pourquoi Jackie MANSUY n'a pas reçu de prix au concours des plus beaux jardins. Pour lui c'est le plus beau jardin de Saint Fiacre. Le président lui répond que le jury est composé des autres présidents d'associations de jardins et de la société d'horticulture. Il n'y a pas que Saint Fiacre qui concoure mais tous les jardins de l'agglomération de Reims. Le président lui propose de vérifier les notes et de participer au concours 2008. Daniel LAMETZ demande au président de faire voter l'annulation de l'amende. Le président lui répond que ce n'est pas une amende, mais une indemnisation. Joseph MANZONI prend la parole et précise que les décisions ont été prises en conseil d'administration et qu'il ne faut pas les annuler en assemblée générale. Les administrateurs ont été élus pour prendre des décisions en conseil d'administration. Dans le cas contraire, les administrateurs ne servent plus à rien. L'assemblée applaudit et approuve l'intervention de Joseph MANZONI. Le président demande si Jackie MANSUY est présent à l'assemblée afin de témoigner. Il est absent. Il demande à Daniel LAMETZ s'il a un pouvoir signé pour représenter Jackie MANSUY à l'assemblée du 20 janvier 2008. Daniel LAMETZ précise qu'il n'a pas de pouvoir et qu'il ne représente pas Jackie MANSUY. Le président lui dit alors que cette histoire ne le regarde pas.

Le président demande s'il y a des questions ou d'autres suggestions.

René GUILLOU Bois d'Amour prend la parole et demande un grillage de séparation. Le président rappelle qu'en principe l'Association ne fournit pas le grillage de séparation. Ici, la situation est différente, le jardinier qui est parti a enlevé en même temps la clôture intérieure. Affaire à étudier.

Gérard BARTHELEMY Roseraie demande si la serrure de la porte d'entrée sera changée. Le président lui répond que cela coûte cher. La serrure de sécurité a déjà été cassée deux fois. Pour l'instant, on a remis l'ancienne serrure. Pour l'instant, ce n'est pas à l'ordre du jour.

Ahmed EL QARDAOUI Égalité informe que la serrure du portail d'entrée a été volée. Le président en avait posée une neuve courant 2007. Ceci est bien navrant. Affaire à suivre.

Fatma BOUAMAR, nouvelle adhérente au secteur Anciens Jardins, précise que la porte d'entrée du jardin est difficile à ouvrir. Réponse : c'est aux jardiniers de faire le nécessaire.

Un jardinier demande la restauration du grillage de l'autoroute au secteur Bons Malades Sud. Il a été abîmé lors de la tempête de 1999. Le président fera la demande à la SANEF.

Un jardinier du secteur Bons Malades Nord demande l'élagage des arbres. Monsieur Jean-Marie BEAUPUY en prend note. La demande est également faite pour le nouveau secteur Allée des Veuves.

La parole est donnée à Jean KOZYCKI. Ce dernier évoque les activités de la Société d'Horticulture et du comité Saint Fiacre regroupant les maraîchers professionnels, pépiniéristes et les jardiniers amateurs.

Le président précise que 2008 est une année importante, il y a les élections municipales. Didier KLODAWSKI rappelle que JACA est une association indépendante de la Municipalité et de Reims Métropole et qu'il est le garant de son indépendance. D'ailleurs les autres associations de jardins familiaux souhaitent rester partenaires privilégiés de la Ville de Reims, tout en gardant leur autonomie. La parole est donnée aux élus.

Madame Adeline HAZAN remercie le président de l'avoir invitée, puis félicite l'Association pour les résultats obtenus. Elle précise que les présents sont nombreux et constate que les membres sont réactifs.

Monsieur Jean-Marie BEAUPUY prend la parole et précise que les associations de jardins familiaux sont les partenaires de la ville de Reims, puis évoque la progression des jardins. Il reste encore des efforts à faire.

Le président remercie les élus, Madame et Monsieur FRAMBOUG pour l'exposition, lève la séance et invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

Le président

Didier KLODAWSKI